

Saint Jean de Braye, le 5 décembre 2018

Le Proviseur,

à l'ensemble des membres de la communauté du
lycée Jacques Monod

**Lycée général et
technologique
Jacques Monod**

Le proviseur

Dossier suivi par

T 02 38 55 72 30

F 02 38 55 72 39

ce.0451462v

@ac-orleans-tours.fr

7 rue Léon Blum
45803 Saint-Jean-de-Braye
Cedex

Au cours de la matinée du mercredi 5 décembre 2018, des violences d'une intensité inédite sont apparues lors de la mise en place d'un blocus à l'entrée principale du lycée.

La protection des élèves et du personnel est ma priorité absolue. Au regard du degré de violence atteint ce matin aux abords immédiats du lycée, j'appelle à un retour au calme et au respect des biens et des personnes. C'est une exigence démocratique au cœur de notre école partagée par les membres de la communauté scolaire du lycée Jacques Monod.

Je souligne une fois de plus, auprès de tous, les dangers auxquels les élèves s'exposent en participant actuellement aux manifestations et aux rassemblements aux abords des établissements scolaires. J'insiste également auprès des familles sur les risques que prennent leurs enfants en se joignant à des attroupements qui ne sont ni organisés ni encadrés. J'en appelle à la responsabilité de chacun.

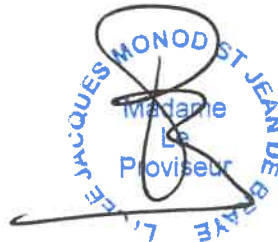
Pour faire face à cette situation exceptionnelle par l'intensité et la rapidité de la montée des phénomènes observés devant le lycée depuis quelques jours, vous pouvez compter sur le dévouement et l'engagement de l'ensemble des personnels du lycée dans l'intérêt du service public d'éducation.

Par prudence, et pour des raisons de sécurité aux abords de l'établissement, je recommande aux élèves de ne pas rejoindre le lycée Monod jeudi 6 et vendredi 7 décembre 2018 afin de faciliter le retour à une situation normale.

Je remercie chacun de contribuer à l'apaisement dont nos lycéens ont besoin.

Valérie Baron

Proviseur



MADAME
Le
Proviseur

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE JACQUES MONOD SAINT JEAN DE BRAYE